

**À Strasbourg/67, la maire Jeanne Barseghian (EELV) a annoncé que le traditionnel Marché de Noël aura lieu à partir du 28/11. La préfète y est favorable. Plus au sud, le maire de [VILLE DE COLMAR](#) / T : 03.89.20.68.68 (Haut-Rhin), Eric Straumann (LR), a réclamé de l'Etat une position commune pour l'ensemble des manifestations.** Le feu vert du préfet du Haut-Rhin est attendu, à son échelle, d'ici au 15/10, tandis que plusieurs « petits » marchés alsaciens ont déjà jeté l'éponge. Les retombées économiques se chiffrent à 106 M€ à Colmar/68, dont près de 80 pour la seule restauration, précise l'édile. A Strasbourg, elles sont estimées à 250 M€ annuels pour quelque 2,2 M de visiteurs. Dans les 2 villes, les grandes lignes ont été arrêtées pour permettre un maintien dans le respect des normes sanitaires, avec des chalets - 313 à Strasbourg - espacés. Pour l'heure, les réservations ne vont pas bon train. Christophe Guillo, responsable administratif de l'Umih (Union des métiers et des industries de l'hôtellerie) du Haut-Rhin observe que la plupart d'entre elles ne sont pas fermes, alors qu'à cette époque de l'année il ne reste généralement guère de chambres pour la période de Noël. [www.colmar.fr](http://www.colmar.fr)